

EDEN



Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien

fondée en 1991

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement

E-mail : contact@as-eden.org

www.as-eden.org

MJC Lillebonne

14 rue du Cheval Blanc

54000 NANCY

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2025

Samedi 29 mars de 10h à 12h MJC Lillebonne

Table des matières

Participation.....	2
1. Commentaires et résultat du vote.....	2
Le rapport d'activité 2024.....	2
1. Commentaires et résultat du vote.....	2
Les perspectives d'activités 2025.....	2
1. Commentaires et résultat du vote.....	2
Le rapport financier 2024.....	3
1. Le budget réalisé 2024 - Commentaires et résultat du vote.....	3
2. Le budget prévisionnel 2025 - Commentaires et résultat du vote.....	3
3. Le tarif des adhésions 2026.....	3
Élection du conseil d'administration 2025.....	3

Note : le masculin est utilisé par convention mais désigne des personnes quelque soit leur genre.



Participation

20 adhérent·e·s étaient présent·e·s. Nous avons reçu 9 pouvoirs. 29 adhérent·e·s sur 104 pour l'année 2024 étaient donc représenté·e·s.

Le rapport moral 2024

1. COMMENTAIRES ET RÉSULTAT DU VOTE

La présidente a présenté le rapport moral sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2024

1. COMMENTAIRES ET RÉSULTAT DU VOTE

Les membres du conseil d'administration ont présenté le rapport d'activité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et ont répondu aux questions.

Quelques petites coquilles sont apparues à la relecture du rapport d'activité. Nous les corrigeons pour la version définitive.

Des questions ont porté sur le rôle de notre association lors de la commission de désignation des commissaires enquêteurs. L'idée est soumise d'une action concertée avec FLORE 54 pour se positionner comme relai auprès de potentiels contributeurs non-satisfaits par les réponses des commissaires enquêteurs.

Pour la prochaine AG, il est proposé par plusieurs membres de réserver un temps d'une heure de présentation du rapport d'activité détaillé avant l'AG et de se concentrer sur l'essentiel avec tous les membres pour une AG plus formelle d'une durée d'une heure ou d'une heure trente.

Le sujet de l'eau (sa gestion et son suivi qualité) est venu comme étant un sujet à traiter avec vigilance au sein de notre association.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Les perspectives d'activités 2025

1. COMMENTAIRES ET RÉSULTAT DU VOTE

Le conseil d'administration présente les perspectives d'activité pour l'année 2025.

Il nous est demandé de mieux détailler les perspectives d'activités pour l'année prochaine.

Les perspectives d'activités sont adoptées à l'unanimité.



Le rapport financier 2024

1. LE BUDGET RÉALISÉ 2024 - COMMENTAIRES ET RÉSULTAT DU VOTE

La trésorière a présenté le budget et le bilan financier sur l'année civile 2024.

Le rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité.

2. LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 - COMMENTAIRES ET RÉSULTAT DU VOTE

La trésorière a présenté le budget prévisionnel pour l'année civile 2025.

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.

3. LE TARIF DES ADHÉSIONS 2026

Les tarifs d'adhésion pour 2026 sont inchangés.

Les montants des cotisations restent ainsi les suivants:

- Cotisation individuelle : 15 €
- Cotisation familiale : 22 €
- Cotisation membre bienfaiteur : 20 €
- Cotisation membre faible revenu : 2 €

Les tarifs d'adhésion sont adoptés à l'unanimité.

Élection du conseil d'administration 2025

Le conseil d'administration comptait 8 membres en 2024. Ni les statuts, ni le règlement intérieur ne fixent de taille limite maximale au conseil d'administration.

Membres du conseil d'administration sortants renouvelant leur candidature :

- Hadrien Fournet
- Catherine Morel
- Jean-Luc Rigo
- Agnès Delahaye
- Alexandre Hertzmann
- Pascal Rezler
- Dorian Thomassin

Adhérents proposant leur candidature :

- Axel Broman

Membres sortants cette année.



- Aurore Coince

Le conseil d'administration compte donc 8 membres en 2025.

Le secrétaire propose de voter pour l'ensemble des candidats et non pas de manière individuelle. La proposition est acceptée. **L'ensemble des candidats au conseil d'administration d'EDEN pour 2025 est élu à l'unanimité.**

Nancy, le 29 mars 2025

26/04/2025

X Axel BROMAN

Axel BROMAN
Président d'EDEN
Signé par BROMAN Axel

Rapport moral de l'année 2024

Ce rapport porte sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. L'association EDEN est soutenue par 104 adhérents au 31 décembre 2024 (103 en 2021, 84 en 2022, et 100 en 2023). Nous remercions toutes les adhérentes et adhérents pour leur confiance, et continuons d'appeler à la (ré)-adhésion, acte militant en soi, et aux vertus multiples : soutenir et légitimer nos prises de position et d'action, mais aussi donner confiance aux membres actifs. C'est pourquoi, les montants d'adhésion ont été inchangés depuis que l'on s'en souviennent et seront encore proposés à l'identique pour 2026.

En 2024, nous avons, comme en 2023, limité notre participation à quelques événements qui nous semblaient incontournables (par exemple la Fête du vélo, la véloparade de Nancy Jazz Pulsation) pour favoriser les activités de plaidoyer auprès des institutions car les dossiers n'ont pas manqué !

EDEN est restée assidue et force de proposition dans les instances généralistes où nous siégeons, i.e. le Conseil de Développement Durable de la Métropole (C3D), la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), ou la Commission de désignation des commissaires enquêteurs.

Comme en 2023, nous avons été sollicités par les collectifs étudiants pour faire des interventions, et avons fait de notre mieux pour y répondre favorablement.

Sur la thématique des mobilités, en plus des événements festifs et autres animations, EDEN a poursuivi son plaidoyer pro-mobilité douces, notamment via deux prises de position fortes : la demande d'abandon du projet Urbanloop et l'avis défavorable au projet de ZFE-m, et des échanges réguliers avec les services de la Métropole. EDEN s'est engagée, pour la première fois, dans une démarche de recours gracieux.

Sur le thème de la prévention et du traitement des déchets, EDEN a retrouvé un certain dynamisme grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles, et donc relancé le groupe de travail, qui s'était arrêté en 2021, pour travailler sur deux sujets : une cartographie des sites zéro déchet et le compostage.

Sur le thème de l'énergie, le groupe, essoufflé en 2022, ne s'est pas relancé.

Sur le thème de la qualité de l'air, nous continuons, et ce depuis plusieurs années, de diffuser l'indice quotidien de la qualité de l'air sur la page principale de notre site internet et avons contribué indirectement via le C3D.

Sur le thème de l'urbanisme, nous avons commencé à travailler sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Un énorme merci à toutes les personnes qui s'investissent.

Aurore COINCE, Présidente d'EDEN

Rapport d'activité 2024¹

Note : le masculin est utilisé par convention mais désigne les personnes quel que soit leur genre.

Table des matières

Vie de l'association.....	3
Les adhérents d'EDEN.....	3
EDEN adhérente.....	3
Hommages.....	3
Les dates de nos conseils d'administration en 2024.....	4
Participation aux instances.....	4
Le Conseil de Développement Durable de la Métropole du Grand Nancy (C3D) .	4
La Commission Consultative pour les Services Publics Locaux (CCSPL).....	4
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur.....	5
Mission régionale d'autorité environnementale.....	6
Les mobilités.....	7
Nos adhésions et notre réseau « Mobilités ».....	7
Nos animations.....	10
Plaidoyer auprès de la Métropole.....	11
Vigilo.....	18
Plaidoyer auprès des autres collectivités.....	19
Accessibilité et lutte contre le validisme.....	20
Activité médiatique.....	21
La prévention et réduction des déchets.....	21
Adhésion au Réseau Compost Citoyen - Grand Est.....	21
Adhésion à Zero Waste France.....	23
Commission de Suivi de Site - Sociétés VAL'ERGIE et ONYX EST.....	23
La biodiversité.....	23
L'urbanisme.....	23
PLUi.....	23
Quartier Nancy Centre Gare.....	24
RLPi.....	24

¹ NB : Ce rapport d'activité recense ce qui a été accompli par notre association depuis le 1 janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024

EDEN Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien

Rencontre avec étudiants architecture.....	24
La qualité de l'air.....	25
L'énergie.....	25
Événement étudiant.....	25
PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).....	25
Adhésion aux réseaux nationaux.....	25
Le réseau d'associations et autres collectifs.....	26
Plan B Nancy.....	26
FLORE 54.....	26
Lorraine Nature Environnement.....	26
Atelier Dynamo.....	26
Communication.....	26
Pour nos stands extérieurs.....	26
Lettres d'information.....	27
Interne avec notre Nuage.....	27
Site internet et réseaux sociaux.....	27

I. Vie de l'association

1) *Les adhérents d'EDEN*

Les montants des cotisations en 2024, inchangées depuis des années, s'élèvent comme suit : cotisation individuelle : 15 € ; cotisation familiale : 22 € ; cotisation membre bienfaiteur : 20 €, cotisation membre faible revenu : 2 €.

Nombre de membres à jour de leur cotisation au 31/12/2024 : 104 adhérents.

Le mardi 15 octobre, nous avons organisé une soirée d'accueil conviviale des nouveaux adhérents.

<https://as-eden.org/soiree-accueil-et-presentation-de-lassociation-mardi-15-10/>

2) *EDEN adhérente*

En 2024, l'association a réadhéré à :

- FLORE 54
- Mirabel – Lorraine Nature Environnement (LNE)
- Plan B Nancy
- Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)
- Vélo et Mobilités Actives – Grand Est
- Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD)
- Réseau Sortir du Nucléaire
- Scènes et Territoires
- Radio Caraïbe Nancy

Nous avons nouvellement adhéré à :

- Réseau Compost Citoyen – Grand Est
- Zero Waste France

3) *Hommages*

Cette année, nous avons appris le décès de deux anciens membres actifs d'EDEN. Il s'agit de Jean-Claude Perrin et Christian Varnier.

Nous avons rendu hommage à Jean-Claude Perrin lors de l'AG 2024. <https://as-eden.org/hommage-a-jean-claude-perrin/>

Nous rendons cette fois hommage à Christian Varnier, dont le décès est survenu le 19 septembre 2024 à l'âge de 79 ans. Il s'est longtemps engagé au sein d'EDEN sur la thématique qualité de l'air et a représenté l'association au bureau de l'association Air Lorraine devenue Atmo Grand Est suite à la fusion des régions

et au comité local de l'air de l'agglomération de Nancy. Nous adressons à ses proches nos sincères condoléances.

1) *Les dates de nos conseils d'administration en 2024*

Les conseils d'administration se sont tenus les 3èmes mardis du mois (sauf vacances scolaires) de 20h00 à 22h00 à la MJC Lillebonne et en visioconférence.

Ils ont eu lieu les 16 janvier, 20 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, et enfin le 17 décembre.

Nous nous sommes réunis le 16 juillet pour une réunion plus conviviale et détendue dans une guinguette.

II. Participation aux instances

1) *Le Conseil de Développement Durable de la Métropole du Grand Nancy (C3D)*

EDEN siège au Collège Transitions et a ainsi participé, via sa représentante, aux travaux portant sur le changement de comportements en mobilités - liés à la mise en place de la ZFE-m (septembre 2023 à mars 2024).

Pour rappel, le mandat des membres du Conseil de développement est de 6 ans à compter de la date de son installation, avec un temps de confirmation de l'engagement des conseillers au bout de 3 ans. L'installation de l'assemblée ayant eu lieu le 10 juin 2021, EDEN a renouvelé en mai 2024 son engagement pour les 3 années suivantes.

Par ailleurs, le C3D a participé à :

- un forum des Sciences organisé par EPHemeris, un projet axé sur l'habitabilité, visant à fédérer une communauté ouverte à la société civile, au monde de la recherche, au monde politique et industriel pour comprendre, intégrer et gérer les changements climatiques et comportementaux à venir.
- un cycle de travail sur la mise en place du Plan d'action Biodiversité, sur invitation de la Direction de l'Urbanisme et de l'écologie urbaine.

L'assemblée plénière de septembre 2024 s'est exprimée à l'unanimité pour refuser la saisine Prospective Grand Nancy 2052 proposée par la Métropole et réfléchir à une contre-proposition/autosaisine dont les sujets et modalités restent à définir. Un groupe de travail dédié s'y consacrera en 2025.

Toutes les contributions publiques du C3D sont accessibles : <https://conseildedeveloppementdurable.grandnancy.eu/nos-travaux/contributions>

2) La Commission Consultative pour les Services Publics Locaux (CCSPL)

La Métropole a proposé un siège à EDEN au sein du Collège des associations de la CCSPL en janvier 2021. EDEN a participé à toutes les séances en 2024 : 8 avril, 11 juin, le 4 et 11 septembre

Rapports présentés et discutés :

- Service public eau et assainissement
- Service public prévention et gestion des déchets
- Service public de la concession de distribution d'électricité ENEDIS - EDF
- Service public de la concession de distribution publique de gaz GRDF
- Service public des réseaux de chaleur urbain délégué à Estia et Seev.
- Service public délégué et exploité en régie de transport à Keolis
- Gestion et exploitation des Vélos en libre service « JC Decaux »
- Gestion et exploitation de la Maison du vélo
- Gestion et exploitation des Parkings métropolitains
- Gestion et exploitation du camping « Le Brabois » délégué à « Alpha Camping Groupe »
- Gestion et exploitation du centre de congrès Prouvé
- Gestion et exploitation du parc des expositions de Vandœuvre
- Gestion et exploitation du Zénith
- Gestion et exploitation de l'aéroport de Grand Nancy - Tomblaine
- Gestion et exploitation du Crématorium
- Pôle animalier de Bois de Haye
- SPL Xdémat - services de dématérialisation
- Réseau Métropolitain de Télécommunication délégué à la société « Tutor »
- Nancy Thermal

3) Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

Cette commission a été renouvelée en 2022, Jean-Luc est toujours titulaire, et Aurore reste suppléante, en tant que personnalités qualifiées en matière d'environnement aux côtés de FLORE 54.

La commission s'est réunie le 5 décembre et EDEN y a participé.

a. Bilan des enquêtes publiques en Meurthe-et-Moselle.

36 enquêtes publiques depuis le 1^{er} janvier 2024 contre 37 en 2023. Le nombre d'enquête publique est très variable d'une année sur l'autre avec une tendance à la baisse depuis 2016 (71 enquêtes en 2016).

Sur les 36 enquêtes publiques :

PLU	Urbanisme	Assainis-	Remem-	Carrières	DUP / par-	ICPE
-----	-----------	-----------	--------	-----------	------------	------

	divers	sement / eau	brements		cellaires	
15	8	5	4	2	1	1
					TOTAL	36

b. Réforme réglementaire

La baisse du nombre des enquêtes publiques est liée aux réformes réglementaires telle que l'autorisation environnementale (AE). Auparavant, sur un projet, il y avait plusieurs enquêtes (ICPE, défrichement...). Désormais, tout est rassemblé dans une seule et même enquête à travers l'AE.

La loi relative à l'industrie verte du 23 octobre 2023 et son décret d'application du 6 juillet 2024 vont modifier la procédure d'AE pour les IOTA, les ICPE et les travaux miniers. Ces dispositions entrent en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2023.

La loi prévoit de modifier les modalités de consultation du public. La procédure des AE passe de trois phases (instruction, consultation du public, décision) à deux phases (instruction/consultation du public et décision). Il s'agit de réduire les délais d'instruction des procédures tout en maintenant l'exigence environnementale et tout en favorisant la participation du public. Il s'agit de limiter la première phase d'instruction du dossier. Les services de l'État font l'examen plus formel sur la composition du dossier. La consultation est dite « parallélisée ». La consultation du public d'une durée de trois mois va se dérouler en même temps que l'instruction du dossier par les services de l'État. Le dossier va évoluer en cours de consultation et va être complété par les sollicités par les services dont celui de la MRAE (Mission régionale d'autorité environnementale). Une réunion publique sera organisée à l'entrée et à la clôture de la consultation. Les permanences des commissaires enquêteurs, la version papier du dossier d'enquête et le registre d'enquête à disposition dans la commune ne seront plus obligatoires. Tout est dématérialisé.

c. Renouvellement de la liste départementale d'aptitude des commissaires enquêteurs 2025

Sur les 24 commissaires enquêteurs de Meurthe-et-Moselle, 1 renonce à la fonction car il a déménagé. 2 candidats sont proposés pour être commissaire enquêteurs. Avis favorable de la commission. La liste départementale d'aptitude 2025 des commissaires enquêteurs se porte à 25.

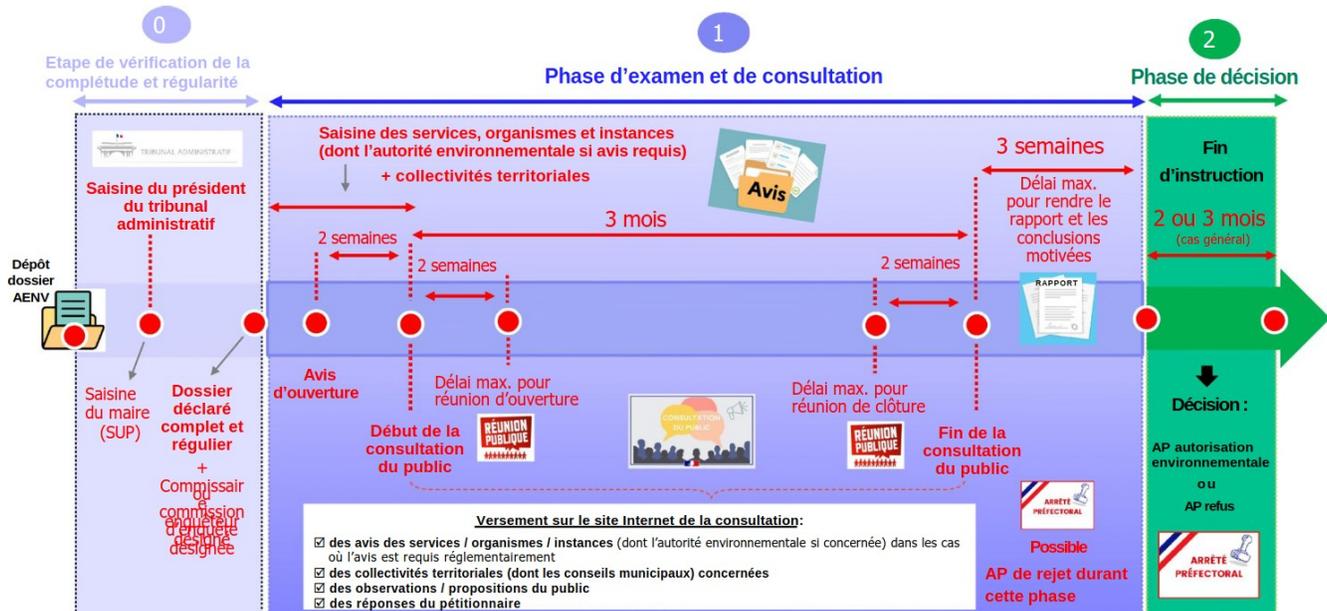
4) *Mission régionale d'autorité environnementale*

EDEN a participé à la réunion informelle organisée à Metz le 18 décembre par la MRAE avec les associations agréées pour la protection de l'environnement. La MRAE a proposé un long temps d'échange concernant une présentation des dispo-

sitions de consultation de la Loi Industrie Verte vous sera proposée, en particulier les points de vigilance sur les nouvelles modalités.

Ces discussions recourent les échanges lors de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur développée dans le point précédent.

Logigramme : vision détaillée de la procédure révisée



III. Les mobilités

Le groupe mobilité, organisé depuis 2020 autour de la liste de discussion mail « groupe mobilités » s'est réuni le 9 janvier, le 10 avril et le 4 octobre 2024 à la MJC Lillebonne.

2) Nos adhésions et notre réseau « Mobilités »

a. La FUB

EDEN a bien sûr renouvelé son adhésion à la FUB, la Fédération des Usagers de la Bicyclette, un réseau d'utilisateur de qualité qui a su faire progresser le plaidoyer vélo au niveau national cette année encore.

La FUB nous a fortement accompagné dans le cadre d'un recours contentieux contre la commune de Richardménil au titre de l'article 228-2 du code de l'environnement. Le recours au tribunal se poursuit en 2025.

- i. Réflexion concernant les programmes CEE à venir les 12 et 13 janvier

Deux représentants d'EDEN y sont allés le vendredi et le samedi.

- ii. Campagne contre la violence routière et hommage à Paul Varry

<https://as-eden.org/hommage-a-paul-varry-samedi-19-octobre-17h30-place-stanislas-a-nancy/>

Samedi 19 octobre, EDEN s'est mobilisée comme partout en France pour rendre hommage à Paul Varry, adhérent actif de l'association Paris en Selle a été tué par un automobiliste qui l'a délibérément renversé sur la piste cyclable du boulevard Malesherbes.

Paul avait 27 ans. C'était un jeune homme engagé, fortement impliqué pour transformer la ville et la rendre plus sûre, plus cyclable, plus apaisée. Il avait lancé l'antenne de Paris en Selle à Saint-Ouen, avant de s'installer à Paris et de devenir référent de l'association pour l'arrondissement de Paris Centre. Souriant, réfléchi, constructif, Paul était apprécié de tous.

La violence de son meurtre est inouïe. Mais cette violence n'est pas un acte isolé. Ce drame résonne chez beaucoup d'entre nous. Toutes et tous, nous vivons cette violence motorisée quand nous nous déplaçons à vélo : refus de priorité, dépassements rasants, intimidation, voire même agressions sont une réalité quotidienne. Cette violence motorisée est largement banalisée et tolérée par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, cette violence motorisée tue.

Il doit y avoir un avant et un après Paul. Partout en France, les associations vélo ont donc appelé à se rassembler samedi 19 octobre à 17h45 pour observer une minute de silence devant les mairies.

EDEN a appelé à se mobiliser place Stanislas le samedi 19 octobre à 17h30

Nous avons réuni plus d'une centaine de cyclistes, avons lu un discours en hommage à Paul Varry et avons laissé la parole aux personnes présentes pour qu'elle puisse exprimer leur vécu au micro.



iii. Plan vélo national en danger

Dans le cadre des discussions du budget de l'État en fin d'année, la FUB nous a sollicité pour s'opposer à la suppression des dotations du budget pour le plan vélo.

Le communiqué de presse du 14/11 « *Plan Vélo en péril : la FUB appelle les sénatrices et les sénateurs à rétablir les financements vélo pour les collectivités dans le cadre de l'examen du PLF 2025 »

b. VMA-Grand Est

EDEN est également adhérente à la fédération régionale des associations en faveur des mobilités actives : Vélo et Mobilités Actives Grand Est.

Nous avons assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 16 mars 2024.

Philippe Plane, par ailleurs membre d'EDEN en est le président. Il s'est rendu à Paris le 20 et 21 janvier à la rencontre des collectifs régionaux vélos.

VMA Grand Est a cherché à réunir les associations Grand Est en juin, mais face au faible nombre de retour, a revu l'ambition en proposant une visio conférence le mercredi 27 novembre à 20h.

Il a été décidé lors de cette réunion d'animer le nouveau collectif vélo Grand Est via l'outil numérique de FUB, à savoir le Mattermost sur lequel les associations membres de la FUB sont invitées à s'inscrire.

c. Collectif Nancy Piétons

Nous avons rencontré le collectif Nancy Piétons et avons discuté avec eux lors de la réunion du CA de novembre.

Le collectif se mobilise pour un vrai plan piéton sur les communes de la Métropole. Le collectif va se constituer en association. Voici leur page internet avec leurs revendications : <https://sites.google.com/view/nancypietons/accueil>

Constat d'une exaspération croissante: les conditions de la marche à Nancy se dégradent. La population vieillit, il faut que les trottoirs soient accessibles. Les travaux n'arrangent pas la situation actuellement. Les trottoirs sont mal entretenus. Il y a une cristallisation face aux autorités municipales qui n'ont pas considéré sérieusement les demandes des habitants.

Avant, "l'ennemie" du piéton, c'était la bagnole. Aujourd'hui c'est aussi un peu plus le piéton, le vélo, la trottinette, de plus en plus électrifiée.

Il y a un besoin de communication (pour s'assurer que le piéton soit pris en compte) et de pédagogie (quel comportement adopter dans certaines situations).

Le collectif souhaite être autonome (une association plutôt qu'un groupe au sein d'EDEN) pour être clairement identifié pour la défense des piétons. Ils sont déjà identifiés comme étant une antenne locale de la fédération 60 millions de piétons.

Constat : il y a néanmoins une difficulté générale de faire exister une asso "piéton".

L'expérience d'EDEN est que la concertation se fait généralement à la fin des projets quand beaucoup de choses sont déjà faites.

3) *Nos animations*

a. Stands

Les tenues de stands n'ont pas eu beaucoup d'impact pour EDEN (très peu de nouvelles adhésions) mais elles participent aux bonnes relations que nous tissons avec les collectivités.

Fête du vélo 1 juin durant l'après-midi

EDEN a tenu un stand et a aidé à l'encadrement de la balade urbaine. De bonnes discussions avec les passants.

b. Finale Ecol'o vélo

Nous avons accepté l'invitation pour assister à cet événement le 3 juillet 2024, à Saint-Max.

Depuis 2023, la finale intercommunale pour la division Nord-Est Ecol'o vélo est organisée en fin d'année avec les deux meilleurs élèves de chaque école du secteur. L'opération a pour but de prévenir les risques routiers et pédestres.

Revue de presse : <https://c.estrepublicain.fr/transport/2024/07/09/ecol-o-velo-31-eleves-de-cm2-se-disputent-la-finale-place-de-l-europe>

c. Cyclistes, éclairez-vous

EDEN a distribué des éclairages et équipements grâce au budget de la Sécurité Routière mais aussi sur ses fonds propres le lundi 7 novembre à 17h30 au carrefour avec la rue Jeanne d'Arc et l'avenue Général Leclerc. Cette action a fait l'objet d'une couverture médiatique.

<https://c.estrepublicain.fr/economie/2024/11/08/securite-ils-distribuent-une-centaine-de-kits-d-eclairage-aux-cyclistes>

Une deuxième distribution d'éclairage a eu lieu le vendredi 6 décembre pour finir d'écluser le stock : <https://c.estrepublicain.fr/societe/2024/12/09/distribution-gratuite-d-eclairage-pour-les-cyclistes>

Nous avons également aidé la Métropole et la Maison du vélo le lundi 4 novembre

d. Vélorutions - cycloparades à Nancy

Cycloparade NJP le 6 octobre

EDEN a participé à l'encadrement de cette manifestation à vélo, festive et familiale, en collaboration avec le NJP et avec la participation de Dynamo avec le vélo sono. Il y avait une centaine de cyclistes.

Vélorution XR le 16 novembre

EDEN n'a pas participé officiellement à cet événement car non déclaré à la préfecture. Nous en avons néanmoins été informés et avons apporté nos conseils aux organisateurs.

Cycloparade de Noël mercredi 18 décembre

EDEN a organisé avec l'aide de Dynamo une cycloparade festive de Noël à vélo. Nous avons partagé un moment convivial avec nos sympathisants et adhérents. Nous étions une cinquantaine de cyclistes.

<https://as-eden.org/cycloparade-de-noel-2024-a-nancy/>

e. Projection de film et débat

EDEN n'a pas organisé ou co-organisé de projection débat cette année

f. Vélo école

EDEN a proposé plusieurs créneaux pour offrir des sessions théoriques et pratiques de remise en selle au printemps. Un seul créneau théorique à 1 participant s'est finalement tenu du fait d'absence d'inscription et de désistement.

<https://as-eden.org/se-re-mettre-en-selle-en-avril-mai-sessions-theorique-et-pratique/>

4) *Plaidoyer auprès de la Métropole*

a. Réunions EDEN – Métropole

- mercredi 28 février à 17h30 - Réunion bordure vélo / piéton à la Métropole

Nous avons étudié avec les services de la Métropole les conceptions à privilégier lorsqu'une bordure béton était coulée entre une voie routière et la piste cyclable sur le même enrobé.

EDEN a argumenté pour que les bordures soient un maximum biseautées du côté des cyclistes pour pardonner les erreurs, conformément aux recommandations du CEREMA.

- 16 septembre, point sur les projets cyclables à venir

Nous avons demandé à la Métropole un point sur les projets cyclables à venir :

- MONT DÉSSERT / CHARLES III à Nancy
- Boulevard d'Austrasie à Nancy
- Rue de Verdun à Nancy
- Avenue Paul Muller à Villers
- Rue GUSTAVE EIFFEL à Fléville + Aménagements cyclable Dynapole
- Rue Opalinska à Vandœuvre

Nous avons échangé sur nos deux recours gracieux effectués suite à deux travaux identifiés sans aménagements cyclables à Ludres et Saulxures

Nous avons fait le bilan des nouveaux aménagements cyclables 2024, globalement satisfaisants dans leur réalisation, voire très satisfaisants.

- Avenue de la Libération
- Haussonville et Fabert
- Nouvelle voie verte Art sur Meurthe - Tomblaine
- lundi 28 octobre
 - Projets cyclables

- Généralisation des DSC en cours, actuellement à Nancy secteur Est derrière le canal. Puis ce sera progressivement au tour de Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy puis Saulxures-lès-Nancy. En gros ils vont suivre les passages des “villes à 30” pour chaque commune.
- Carrefour “hollandais” prévu pour décembre 2024 (si pas d'empêchement météorologique) !!!! Ce sera au carrefour Clémenceau - Oudinot. Il sera aménagé en urbanisme tactique, sans retouche des bordures de trottoir existantes !
- Bande cyclable en double sens de circulation sur Oudinot (de Clémenceau à quai de la Bataille) + quelques bordures dans les courbes pour protéger les trajectoires ! Elle fera 2 mètres de large + 25 cm d'épaisseur de peinture.
- Rue de Verdun. Aménagements très qualitatifs prévus, avec pistes cyclables unidirectionnelles dans les deux sens
- Avenue Pinchard. Pas de jonction cyclable prévue dans l'immédiat entre Pinchard et Libération. Nous avons demandé les plans.
- Aménagement urbanisme tactique sur la rue de Norvège à Vandœuvre prévu pour novembre
- Voie verte le long de l'avenue du bois Gronée à Laxou
 - Congrès Vélo et Territoire + Club des villes et territoires marchables

Le Congrès du nouvel organisme qui va fusionner “Vélo et Territoires” et “Club des villes et territoires marchables” aura lieu à Nancy en 2026, après les municipales.

- Recours

Recours Ludres Messein. Les données de comptage sont les suivants. 1400 véhicules/jour et vitesse moyenne de 45 km/h. Pour EDEN, le chaussidou (CVCB) semble rester pertinent dans cette situation à condition de modérer la vitesse. Si l'on s'en tient strictement aux données CEREMA, la “mixité” est possible dans ces conditions.

- Traitements systématiques

Concernant la suppression des places de stationnement à 5 m des passages piétons, nous craignons que de nombreux maires dérogent à la loi l'an prochain. Cela pourrait être un de nos sujets de travail dans les mois à venir. La Métropole a fait un recensement qui n'est pas tout à fait à jour.

Discussion sur les sas vélo. La Métropole s'intéresse au fait de supprimer les répéteurs de feu pour faire respecter les sas vélo aux automobilistes et d'agrandir le

sas vélo à 4 mètres au lieu de 3 mètres actuellement. Ils manquent de recul sur les expérimentations dans d'autres communes.

Marquage standard "vélo - passage piéton". La Métropole défend que c'est un marquage pertinent quand la voie verte doit céder le passage à la circulation automobile. EDEN a exprimé le fait que ce marquage est flou, surtout quand le cédez le passage n'est pas installé pour les vélos. Nous avons indiqué notre préférence pour le marquage vélo bidirectionnel d'un seul côté du passage piéton pour séparer les usages, pas de mixité entre piétons et vélos. Il faut savoir qu'il n'y a pas de marquage recommandé par le CEREMA lorsqu'une voie verte croise une voie de circulation.

b. Projets métropolitains annoncés

- **Paul Muller**

Piste cyclable bidirectionnelle à l'étude du boulevard Cattenoz jusqu'à Clairlieu

- **Jonction Neuves-Maison vers Brabois**

Il y aura un aménagement entre les deux chaussées sous l'autoroute. On a un détail sur le cheminement et les aménagements qui seront créés.

c. Comité mobilités actives de la Métropole

Instance qui regroupe des usagers de chaque commune et des associations engagées sur la thématique des mobilités sur la Métropole.

Une réunion en plénière s'est tenue le jeudi 11 avril dans la salle K2 de la Métropole.

Le mercredi 9 octobre, la Métropole un apéro vélo avec tous les acteurs du vélo, y compris économique, aux caves de Maxéville, lieu de stockage des vélos de l'atelier Dynamo, ceci afin de favoriser l'émulation et réflexions entre acteurs.

D'autres apéros seront prévus régulièrement

d. Comité des partenaires de la Métropole

Le comité des partenaires, instance obligatoire depuis la loi LOM, s'est réuni à la Métropole le mardi 17 décembre

Il a été question de :

1. Tarifs du réseau Stan
2. Point sur le projet du trolleybus
3. Réseau de remplacement

e. Cohabitation bus vélo

EDEN Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien

Plusieurs réunions se sont tenues à la Métropole sur la cohabitation bus - vélo cette année.

Réunion cohabitation vélos/bus mercredi 10 janvier de 16h à 18h entre Keolis, la Métropole, le Police Municipale et l'association EDEN : L'objectif est de définir puis mettre en place des actions afin de favoriser une bonne cohabitation entre les différents modes.

Objectif du groupe de travail :

- Améliorer la cohabitation Bus / Vélos-Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) sur l'ensemble du réseau de transport en commun
- Prévoir les bonnes conditions pour une heureuse cohabitation Trolley/Vélos-EDPM sur le tracé de la ligne 1 à son lancement.

Objectif de la réunion:

- État des lieux et premières pistes de réflexions
- Constituer et définir les modalités de rencontre du groupe de travail

Mercredi 21 février et 19 mars : comportements, pratiques à risques, et actions de prévention. Identification le long du parcours des zones potentiellement accidentogènes et/ou sensibles et préconisations (zone de dépassement, etc.)

Judi 4 avril à 17h30 : ont été présentés les points les plus compliqués, exemple les virages. Pour la suite, il est prévu des déplacements sur le terrain avant la mise en service du trolley bus.

2 autres réunions ont eu lieu les 30 mai et 27 juin.

Une réunion a eu lieu le mercredi 27 novembre à la Métropole.

f. Code de la rue

En parallèle des discussions sur la cohabitation bus vélo, la Métropole nous a convié aux réflexions concernant le code de la rue.

Dates des réunions : 15 février, 28 mars

g. Concertation BHNS de la Métropole

Considérant les objectifs définis dans le Plan Métropolitain des Mobilités, la Métropole du Grand Nancy a mené une concertation dont l'objectif était de recueillir l'avis du Public sur les différents aspects de l'aménagement de l'espace public des lignes BHNS et en particulier :

- L'insertion des différents modes et singulièrement les modes actifs (vélo, marche...) et les possibilités d'aménagements qui en découlent ;

EDEN Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéen

- Les critères d'amélioration de la vie urbaine (convivialité, commerces, dynamisme, qualité de l'espace public) ;
- Les possibilités de variantes de tracés ;
- La trame circulatoire en centre-ville

Des réunions publiques ont eu lieu en janvier/février (17, 18, 22, 31 janv. / 01 févr.) de 18h30 - 20h00.

EDEN n'a pas pu se mobiliser sur cette concertation afin de laisser une proposition mais a pu participer à quelques-unes des réunions publiques proposées :

<https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/processes/demain-lignesT2-a-T5>

Le bilan de la concertation est disponible ici : https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/rails/active_storage/blobs/redirect/eyJfcmlpbnRlbnQ9LWVzZ2FnZSI6Kj-BaHBBaDNslwiZXhwIjpuZDVsLCJwdXliOiJibG9iX2Ikl19--6dd077208ea40060d065ef73daa9fbf3d0bd606b/BHNS%20NANCY%20-%20Restitution%20ateliers%20citoyens%20-%20%20C3%A9tape%20EP%20V8.pdf

Celui-ci fait apparaître une forte appétence des participant·es pour tous les modes alternatifs à la voiture (Bus, marche et vélo) et à l'amélioration du cadre de vie de manière générale.

h. Concertation PCAET

La Métropole a organisé une consultation obligatoire sur le « Plan Climat Air Energie Territorial » PCAET en ligne du 8 janvier 2024 au 8 février 2024 inclus. EDEN n'a pas pu y contribuer. Une seule autre organisation a contribué à la concertation : Les Shifters-Nancy.

À noter que l'autorité environnementale a été saisie à cette occasion et a été amené à remettre un avis en juillet 2023.

Cette dernière relève quelques manquements et imprécisions mais souligne la qualité globale du plan auquel la Métropole a répondu dans un mémoire de réponse en décembre 2023.

Retrouvez l'ensemble de la concertation avec les documents ici : grandnancy.eu/consultation-pcaet

i. Urbanloop

<https://as-eden.org/eden-fait-lanalyse-critique-durban-loop/>

Nous avons remis à la Métropole notre analyse concernant le projet Urbanloop en début d'année 2024. Nous sommes opposés au projet et avons donc interpellé les pouvoirs publics par une communication publique.

Notre association base son analyse selon les données disponibles sur l'appel d'offre de la Métropole : MGN_2023_060_LL, qui était disponible publiquement du 3 octobre au 15 novembre 2023 sur la plateforme Xmarchés.

Urbanloop est un projet de système innovant de transport individuel guidé en site propre et automatisé que la Métropole du Grand Nancy souhaite implanter sur le site de l'ancien chemin de fer du quartier des Rives de Meurthe. Il prévoit de relier un futur parking relais au nord à Maxéville à l'arrêt Saint-Georges de la ligne 1 du réseau Stan, en passant par la future citée judiciaire sur l'ancien site Alstom.

EDEN émet de sérieux doutes sur la pertinence de déployer un tel système non éprouvé nulle part ailleurs dans aucune agglomération au monde.

EDEN ne néglige pas les quelques avantages théoriques du système Urbanloop, permettant d'effectuer sans attente significative un trajet de 3 km en 3 minutes (probablement 5 minutes du fait du passage imposé par la zone piétonne devant la cité judiciaire) au lieu de 10 minutes à vélo ou en voiture. Néanmoins, les incertitudes sur la fiabilité du système et surtout son coût d'investissement très important au regard de sa capacité de flux de voyageurs assez moyenne et le faible nombre d'usagers ciblés nous laisse pour le moins dubitatifs.

Le plus judicieux selon nous consisterait à relier efficacement ce futur parking relais à Maxéville avec la future ligne T5 de bus à haut niveau de service qui dessert directement le centre-ville et à développer le réseau cyclable sur l'emprise de la voie ferrée. Cela offrirait des solutions pertinentes sur les courtes et moyennes distances pour les habitants du quartier. Cette configuration simplifiée permettrait l'économie de plus de 14 millions d'euros minimum dédiée à Urbanloop (cf p.129 Annexe 3 du CCTP, étude du cabinet de conseil en ingénierie SETEC et Urbanloop). Cette dépense publique serait mieux investie dans d'autres projets de renforcement des transports en commun ou du réseau cyclable comme le rallongement de la ligne T5 à Maxéville jusqu'au parking relais, la passerelle piéton-vélo sous la VEBE entre Nancy, Saint-Max et Malzéville ou le développement de l'économie sociale et solidaire comme les ateliers d'autoréparation vélo ou bien les vélo-écoles, pourvoyeurs d'emplois locaux non délocalisables. En comparaison, le budget vélo de la Métropole est de 17 millions d'euros par an de 2022 à 2026.

Quelque-soit les configurations retenues, Urbanloop n'a aucune chance de devenir un moyen de transport de masse. Il s'agit donc d'une coûteuse opération de communication très « start up Nation » tape-à-l'œil qui sert à faire parler dans les papiers nationaux.

Nous voulons éviter que les Grand-Nancéiens regrettent ce choix, c'est pourquoi nous demandons à la Métropole d'abandonner ce projet au profit de projets plus réalistes que nous suggérons tout au long de l'article.

Revue de presse :

<https://c.estrepublicain.fr/transport/2024/03/28/urbanloop-eden-questionne-sa-pertinence-et-appelle-au-pragmatisme>

https://actu.fr/grand-est/nancy_54395/une-association-demande-l-abandon-du-transport-du-futur-urbanloop-a-nancy-un-projet-inadapte_60897119.html

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/meurthe-et-moselle/nancy/faut-il-abandonner-urbanloop-une-association-attaque-le-projet-2946483.html>

Jeudi 16 mai à 18h30, l'association Ancrage, située 48 rue Vayrange à Nancy, nous a invité à présenter notre analyse critique d'Urbanloop dans le quartier Rives de Meurthe.

<https://as-eden.org/soiree-discussion-sur-le-projet-urbanloop-jeudi-16-mai-18h/>

j. Analyse des aménagements cyclables

Nouveaux aménagements rue de Verdun et avenue de la Libération

Mercredi 13 novembre EDEN, s'est mobilisée à l'occasion de la réunion publique de présentation du projet pour défendre la proposition de la Métropole du passage de la rue de Verdun à sens unique. Nous avons pris position en 2023 pour défendre ce projet alors que la Métropole avait fait une première proposition non satisfaisante pour les habitants.

Notre analyse était la suivante :

<https://as-eden.org/proposition-deden-pour-les-amenagements-cyclables-rue-de-verdun/>

Nous avons rencontré les services de la Métropole le 6 avril dernier. Ils nous ont présenté les aménagements cyclables à venir sur la rue de Verdun et la partie basse de l'avenue de la Libération. Le jeudi 13 avril au Théâtre de la Foucotte, nous avons assisté à la présentation des aménagements aux riverains.

Le revêtement de la rue de Verdun est fortement endommagé et va pouvoir bénéficier d'un nouveau revêtement. Il s'agit donc d'une réfection opportune pour mettre en œuvre le schéma directeur cyclable.

Nous proposons de supprimer le sens de circulation automobile dans le sens Ouest-Est et de le maintenir dans le prolongement de la rue Désilles. Cette hypothèse mériterait d'être étudiée car il existe la rue de Boudonville parallèle à sens unique qui permettrait de desservir efficacement le quartier jusqu'à la Manufacture.

EDEN Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien

Cette idée permettrait d'envisager d'autres configurations de la rue de Verdun, aménagée en sens unique dans le sens montant, avec un peu de stationnement reconstitué, de la végétalisation sur toute la rue, des bancs, des conteneurs enterrés, des arceaux vélos, etc.

Nous avons exposé cette position lors de la réunion publique mercredi 17 mai à 18h30.

Finalement, la Métropole a reporté son projet pour le réétudier à la lumière des propositions qui ont été faites, dont les nôtres.

Concertation Léopold Carnot

<https://as-eden.org/eden-participe-a-la-concertation-leopold-carnot/>

Durant le mois d'octobre 2023, la Métropole et la ville de Nancy ont ouvert une concertation publique sur l'avenir de l'ensemble Léopold Carnot à Nancy. Notre association s'est saisie du sujet et a proposé aux habitants et aux décideurs une vision avec un ensemble de propositions cohérentes avec les impératifs écologiques et sociaux de notre époque.

Voici ce qui ressort du positionnement d'EDEN dans les grandes lignes :

- Favorable à l'idée de renforcer la végétalisation et la plantation d'arbre ainsi que de désimperméabiliser.
- Dubitatif sur la proposition d'extension du parking souterrain.
- Soutien la démarche de conserver la présence de gros événements comme la foire annuelle sur la place Carnot et le cours Léopold.
- En profiter pour y introduire un aménagement cyclable sécurisé (réseau interquartier prévue pour 2035 dans le P2M).
- Résorber l'effet coupure du reste de la ville par la présence de routes très fréquentées qui font tout le tour de la place Carnot et du cours Léopold.

Nous avons salué le processus démocratique ouvert à toutes propositions et avons fait part de nos observations qui ont été largement remarquées, y compris par la presse locale.

<https://www.estrepublikain.fr/environnement/2023/11/05/leopold-carnot-et-si-eden-mettait-tout-le-monde-d-accord>

Nous avons alors été invités par le comité citoyen à venir exposer notre point de vue le samedi 13 janvier. Le comité citoyen a été instance participative éphémère tirée au sort par la ville de Nancy pour réfléchir à l'avenir de l'espace Léopold Carnot et d'émettre un avis éclairé.

k. **Projet état des lieux stationnement vélo**

Nous avons travaillé à un plan pour faire un état des lieux du stationnement vélo des zones « ATP »¹ en lien avec l'agence SCALEN.

Objectifs : tâcher de faire installer du stationnement cyclable de qualité + panneaux photovoltaïque sur parking en s'aidant des obligations légales.

Malheureusement, par manque de volontaire, ce projet n'a pas pu être mené à son terme.

l. **Recours contre le non respect du code de l'environnement**

EDEN est très vigilante au respect de l'article 228-2 du code de l'environnement.

Route de Messein à Ludres

Nous avons effectué un recours gracieux auprès de la Métropole concernant la réfection de la route de Messein ne prévoyant aucun aménagement cyclable après rénovation.

Après avoir fait nos propositions, nous avons rencontré la Métropole. Nous avons finalement décidé de ne pas porter l'affaire devant le tribunal malgré notre demande insatisfaite.

Rue Hector Berlioz et la Rue des Jardins Fleuris à Saulxures

Nous avons effectué un recours gracieux auprès la Métropole et de la commune de Saulxures concernant la Rue Hector Berlioz et la Rue des Jardins Fleuris.

Après rencontre avec la Métropole, les dispositions mises en œuvre par la Métropole et la commune permettent de réduire significativement la vitesse. La Métropole nous a indiqué que le trafic automobile mesuré permettait la mixité vélo - voiture (conformément aux recommandations CEREMA). Nous avons donc décidé de ne pas effectuer de recours contentieux.

m. **Villes à 30 km/h**

La Métropole avance secteur par secteur à Nancy, commune par commune. Dans les villes à 30, les rues doivent passer à double sens cyclable. Après Villers, l'étude est lancée pour Vandœuvre, Saulxures et Malzéville. Reste quelques communes récalcitrantes comme Saint-Max.

n. **Inaugurations des nouveaux aménagements cyclables**

Nous n'avons pas inauguré d'aménagements cyclables cette année.

5) Cessation de l'instance Vigilo sur la Métropole

EDEN a lancé en 2023 un outil collaboratif de cartographie de recensement des dysfonctionnements de la voirie.

Il s'agit de l'application Vigilo, outil librement déployable et utilisé dans de nombreuses villes en France. Nous avons pu l'installer sur le serveur d'un adhérent.

Finalement, après quelques mois d'activités et de modération, l'outil souffre de quelques bugs et est de plus en plus difficile à gérer pour notre équipe de bénévoles. La base de données n'est malheureusement plus accessible.

Nous avons donc cessé de maintenir l'outil par l'indisponibilité du membre d'EDEN qui avait assuré son déploiement informatique, et en raison de nombreux bugs, de notre indisponibilité collective à modérer et promouvoir l'outil, mais aussi en l'impossibilité de transmettre de manière automatique les données à la Métropole.

6) *Plaidoyer auprès des autres collectivités*

a. *Vandœuvre*

Réunion du 8 mars à la mairie de Vandœuvre sur le plan de circulation et la réfection de l'avenue du Charmois.

Nous avons tenté de pousser des idées ambitieuses avec un plan de circulation qui coupe le transit automobile dans le quartier. Ces idées n'ont pas été retenues.

La mairie de Vandœuvre ont admis avec nous que le flux et la vitesse sur l'avenue du Charmois est incompatible avec un usage à destination des vélos compatibles. Ils vont essayer de réduire la vitesse et gérer le flux avec la durée du feu.

EDEN a fait une proposition complémentaire avenue du Charmois et a sollicité la mairie de Vandœuvre en toute fin d'année sur la base de propositions de rue à sens unique pour faire de la place au vélo et rendre moins facile la circulation automobile, sans l'empêcher.

b. *Moselle et Madon*

- Contexte du recours

En décembre 2023, la municipalité de Richardménil a entrepris des travaux de rénovation sur la rue de Nancy, un axe structurant de la ville. Malheureusement, ces travaux ont abouti à la suppression des anciennes bandes cyclables, réduisant la largeur de la voirie et compromettant la sécurité des cyclistes. EDEN a réagi, en interpellant par un recours gracieux, la municipalité et la Communauté de Commune de Moselle et Madon et en demandant des réajustements conformes à l'article L228-2 du Code de l'environnement.

- Janvier 2024 - Premier échange avec la municipalité à la suite du 1er recours gracieux

Une première rencontre avec le maire a eu lieu le 16 janvier 2024. Lors de cet entretien, nous avons formulé des propositions concrètes d'aménagements cyclables :

- La création d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) devant la mairie.
- L'élargissement des bandes cyclables à 1,50 mètre sur la section nord de la rue.

Le maire nous a informés qu'une décision était en attente du Conseil départemental et nous a assuré qu'il nous tiendrait informés des conclusions. Malheureusement, aucun retour officiel ne nous a été adressé.

- Juillet 2024 - 2ème recours gracieux

Face à l'absence de communication et à la constatation, le 1er juin 2024, que le marquage au sol avait été réalisé sans prise en compte nos remarques concernant l'article du Code de l'environnement, nous avons adressé un recours gracieux le 23 juillet 2024. Ce recours demandait explicitement :

- La mise en place d'un aménagement cyclable devant la mairie.
- L'élargissement des bandes cyclables à 1,50 mètre, conformément aux recommandations du CEREMA.

La municipalité a accusé réception de notre recours le 26 juillet 2024, mais n'a pas donné suite dans le délai légal de deux mois, entraînant un rejet implicite de notre demande.

- Novembre 2024 - Consultation avec la FUB et réunion stratégique

En novembre 2024, nous avons sollicité l'aide de la FUB (Fédération nationale des Usagers de la Bicyclette) pour envisager un recours contentieux. Lors d'une réunion de travail, nous avons analysé les bases juridiques de notre action et les éventuelles conséquences financières. La FUB nous a confirmé que notre recours était fondé et nous a accompagnés dans la rédaction d'une requête d'environ 15 pages à destination du tribunal administratif.

- Novembre 2024 - Dépôt du recours contentieux

Le 26 novembre 2024, nous avons engagé un recours contentieux auprès du tribunal administratif. L'objectif est de faire annuler la décision implicite de rejet de notre demande et d'obtenir la mise en place d'un aménagement cyclable conforme à la loi.

- Communication autour du recours

Un communiqué de presse a été validé en décembre 2024 et sera transmis à la presse en début d'année 2025.

c. Bassin de Pompey

Jeudi 6 juin de 18h à 20h, Le Bassin de Pompey nous a invité à échanger sur les services de mobilités.

d. Multipole Sud Lorraine et révision du SCoT Sud 54

Il n'y a pas eu de réunion de la Multipole Sud Lorraine et nous n'avons pas travaillé sur le SCoT Sud 54 cette année.

Après plusieurs années de travail, le Comité Syndical de la Multipole Nancy Sud Lorraine a arrêté par délibération du 16 décembre 2023 le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Meurthe-et-Moselle (SCoTSud54).

- Enquête publique

Par arrêté n°1-2024 en date du 25 avril 2024, le Président de la Multipole Nancy Sud Lorraine a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Meurthe-et-Moselle arrêté le 16 décembre 2023.

L'enquête publique visait à informer le public et à recueillir ses observations et propositions sur le projet de révision du SCoTSud54.

L'enquête publique s'est déroulée du 27 mai 2024 à 9h00 au 26 juin 2024 à 17h00 inclus, soit durant 31 jours consécutifs. Elle est désormais clôturée.

- Avis de la commission d'enquête

C-LES CONCLUSIONS MOTIVÉES

C-1 Bilan des avantages et inconvénients du projet

L'inconvénient majeur du projet de révision du SCoT est de devoir, dans un délai très court, être rendu

compatible avec les documents supérieurs eux-mêmes en cours de révision.

C-2 Réserve

En conséquence, la commission émet la réserve suivante :

La mise en compatibilité du SCoT avec les documents supérieurs en cours d'élaboration, le SRADDET

et le SRC, devra se faire dans les meilleurs délais dès leur approbation.

C-3 Recommandations

La commission d'enquête recommande de :

- veiller à pérenniser l'exploitation des ressources naturelles, notamment les carrières locales dans le souci d'assurer les besoins du bassin nancéen,
- minimiser l'impact lié aux attributions foncières en réduisant au mieux les inégalités sociales et territoriales pouvant être générées,
- faire preuve d'une certaine souplesse dans la traduction des objectifs chiffrés pour les communes

bénéficiant d'un dynamisme démographique et économique, porteur pour le territoire, dans un contexte général atone.

En conséquence, la commission d'enquête estime que l'enquête a été régulière et que le public, les personnes publiques ou associatives, ainsi que les propriétaires, ont pu faire valoir leurs observations, considère que l'opération envisagée est d'intérêt public et émet un AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVE au projet relatif à la révision du SCoT Sud 54 tel que présenté à l'enquête publique.

e. Conseil départemental Meurthe-et-Moselle

Nous n'avons pas eu de rencontres avec le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle cette année.

f. Préfecture

GIP Infrastructures et Mobilités du Sud 54. Ce groupement d'intérêt public doit travailler aux perspectives de l'A31 dans le sud du département. EDEN n'y a pas participé.

Le 17 septembre 2024, le Groupement d'intérêt public Grand Nancy Sud 54 infrastructures et mobilités réunissait sa 2e assemblée générale, sous la présidence de Denis Vallance, vice-président de la Multipole, et en présence de Mme le préfet de Meurthe-et-Moselle et des représentants de la DREAL, de la Région Grand Est, du CD54, de la Métropole et des Communautés des communes autorités organisatrices des mobilités du Sud54.

Cette réunion a permis de partager l'avancement des études sur les aménagements routiers et les projets multimodaux pour organiser le report du trafic vers les transports collectifs ou les modes actifs, nécessaires à la transition énergétique de notre territoire et pour maîtriser la saturation des autoroutes du bassin nancéen à l'horizon 2030 (A31-A33-A330).

L'objectif est de parvenir à une programmation partagée par l'ensemble des institutions partenaires sur les priorités d'intervention sur les services de transport

collectifs, les infrastructures multimodales et les autoroutes du bassin nancéen, et les premières actions à entreprendre d'ici à 2027.

g. Région Grand Est

Nous n'avons pas eu de relations et réunions avec la région Grand Est cette année. Nous soutenons pour se faire l'action de VMA-GE en la matière.

h. l'A31

EDEN s'est associée en 2023 au collectif d'association « Alternatives 31 » du Sud 54 qui lutte contre le projet autoroutier.

EDEN reste vigilante sur le projet qui n'est toujours pas abandonné et se battra pour la mise aux normes sécurité environnementale anti-bruit et contre l'élargissement à 2x3 voies.

7) Accessibilité et lutte contre le validisme

EDEN a lancé un sujet de réflexion pour mieux considérer la question de l'accessibilité des personnes à mobilités réduites et handicapées. En effet, le droit à la mobilité devrait être à un droit accessible à toutes et tous. Le projet se poursuit en 2025.

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental.

Le chantier est important car tous les domaines de la vie sont concernés : vie citoyenne, déplacements, logement, scolarisation, emploi et formation, culture, loisirs, santé, etc...

8) Activité médiatique

Nous avons répondu plusieurs fois aux sollicitations de la presse à l'occasion des divers événements et prises de position que nous avons eu au cours de l'année dans tous les médias locaux.

1^{er} mars : Interview enregistrée à RCF concernant notre analyse d'Urbanloop
<https://www.rcf.fr/actualite/3-questions-a-5?episode=470530>

La liste n'est pas exhaustive...

IV. La prévention et réduction des déchets

Le groupe déchets, organisé depuis 2020 autour de la liste de diffusion mail « groupe_dechets » a repris ses activités en 2024 après un arrêt en juin 2021. Nous avons créé une boîte mail EDEN : zero-dechet@as-eden.org

Le groupe s'est réuni le 31 janvier et le 16 décembre.

1) *Adhésion au Réseau Compost Citoyen – Grand Est*

Mardi 16 janvier, lors de la réunion du CA d'EDEN, Émilie, salariée de la structure, est venue nous présenter le réseau.

Toutes les informations sur le site internet : <https://grandest.reseaucompost.org/>

Réseau Compost Citoyen est une association nationale créée en 2009. La fédération Grand Est a été créée en 2019. Ce réseau vise la professionnalisation et a une application mobile pour des sites de compostage partagée : https://grandest.reseaucompost.org/action/:logiciel-de-suivi_12

La Métropole du Grand Nancy est adhérente, tout comme les communes de Vandœuvre et Malzéville.

Depuis le premier janvier 2024, il y a une obligation de proposer des solutions pour le compostage. 300 nouveaux sites sont prévus sur Nancy. RCC GE veut proposer un relai citoyen pour la Métropole en animant par exemple un réseau des guides composteurs. La Métropole est favorable à cette disposition mais n'est pas en mesure de l'animer elle-même.

Objectif : s'assurer que les sites de compostage de Nancy vivent bien.

RCC propose de rejoindre EDEN pour rejoindre nos forces. EDEN précise bien que ses ressources bénévoles sont à l'heure actuelle limitées mais qu'elle relatera toutes les initiatives.

EDEN a décidé d'adhérer pour soutenir l'action du RCC.

Idée: proposer un évènement public partagé avec RCC pour une réunion d'information, par exemple lors de la deuxième quinzaine d'avril lors de l'opération « tous au compost. ».

Nous avons participé au café des adhérents en visio spécial "sites vitrines" : accueil des nouveaux adhérents, le site internet du Grand Est et national.

On a accès à une médiathèque avec des documents supports. On peut aussi rajouter notre logo d'EDEN pour les imprimer.

Outils :

- Fresque du sol.
- Formation guide composteur, maître composteur, animation autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Elles sont labellisée ADEME.

Le RCC porte 2 gros événements :

- fête du sol vivant du 5 au 20 octobre 2024
- tous au compost en du 29 mars au 13 avril 2025 (Vincent s'engagera)

Recherche de lieux vitrines de compostage partagé existants pour accueillir toute sortes de public pour formation, compostage. Il y a des critères pour s'auto-évaluer. Vincent a déjà identifié un site de compostage vitrine. Il est situé à côté de la Pépinière avec l'association "la pelle et la bête".

2) Adhésion à Zero Waste France

Ils ont fait beaucoup de travail depuis 1997. 11 guides et fiches pratiques mises à disposition de tout le monde que EDEN pourrait relayer publiquement et à ses membres.

Carte des enseignes Zéro Déchets France. Recense vrac et alimentaire. 4 des 5 "R" Réduire, réutiliser, réparer, rendre à la terre.

Évènements et campagne qu'on peut réutiliser: Défi "rien de neuf", Marathon commerce "Zero Déchets".

Ils font une formation pour les nouveaux groupes et membres et peuvent offrir un soutien juridique.

3) Commission de Suivi de Site - Sociétés VAL'ERGIE et ONYX EST

Nous n'avons pas reçu d'invitation à une commission de suivi de site en 2024. Suite à notre interpellation, la préfecture a confirmé que la dernière commission de suivi des sites VAL'ERGIE et ONYX EST a bien eu lieu le jeudi 20 octobre 2022. Il n'y en a pas eu depuis mais c'est bien prévu d'en tenir une (impossible de savoir quand). La préfecture remet les choses à plat dans leurs dossiers et nous serons invités.

A priori, il n'y a pas eu de problèmes particuliers sur les sites Val'ergie et Onyx Est, sinon la CSS aurait été réunie selon la préfecture.

4) Cartographie des lieux commerçants proposant du zéro déchets & seconde main.

Cartovrac et gogocarto sont des cartes sur les lieux proposant du Zéro déchet et sont liées à Openstreetmap. Alice a mis à jour les cartes et rédiger un article pour les faire connaître : <https://as-eden.org/dechets/cartographie-zero-dechet/>

Nous avons demandé à nous faire référencer sur carte des solutions zero waste France pour être visible.

V. La biodiversité

EDEN n'a pas mené d'action spécifique en faveur de la biodiversité en 2024 mais s'appuie à 100 % sur le travail de fond effectué par FLORE 54.

Nous n'avons pas siégé au CA de FLORE 54 en 2024. Nous avons été présents à l'AGO de FLORE 54 le 3 février 2024.

EDEN a soutenu moralement le collectif citoyen mobilisé contre l'extension de la Carrière de calcaire à Bainville-sur-Madon, en relayant leur appel à manifestation, réunion, en assistant à quelques-unes de leur réunion, notamment le vendredi 20 septembre. Nous avons proposé notre agrément pour la protection de la nature et de l'environnement pour faire des recours auprès de la préfecture. Nous savons que FLORE 54 et LNE accompagne également le collectif.

Nous avons participé à la Consultation organisée par la préfecture du lundi 18 novembre au vendredi 6 décembre.

VI. L'urbanisme

1) *PLUi*

Nous avons reçu les documents du prochain PLUi-HD de la Métropole qui nous est soumis avant l'enquête publique. Nous avons jusqu'au 16 janvier pour remettre notre avis à la Métropole.

De nombreux documents très lourds à digérer et à traiter pour notre association. Nous prévoyons une contribution au débat public pour 2025.

2) *Quartier Nancy Centre Gare*

RAS cette année.

3) *RLPi*

EDEN s'est mobilisée sur le sujet de la concertation sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal en cours d'élaboration sur la Métropole.

Mercredi 13 novembre 2024 de 14H à 16H, nous avons participé à la réunion de concertation avec les acteurs économiques, associatifs et les annonceurs.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel de la procédure, retour synthétique sur le diagnostic et les orientations,
- Échanges sur le zonage et les prescriptions réglementaires en matière de publicités, enseignes et pré-enseignes.

Les afficheurs étaient très présents (JC Decaux, Syndicat publicité, commerçants, etc) et EDEN s'est alignée sur les propositions de l'association Résistance à l'Agression Publicitaire.

La Métropole souhaite réduire l'affichage lumineux. Ils ne vont pas l'interdire totalement parce que ça rapporte un peu d'argent. Définition des horaires d'éclairage (extinction entre 22h et 7h).

Définition par la Métropole de zones en fonction de l'habitation, des tailles de commune, etc. Ils ont identifié des zones où la publicité sera strictement interdite = centre-ville et le long de la Meurthe. Il y aura beaucoup moins de panneaux "sucettes" qui encombrant les trottoirs.

Le code de l'environnement fixe des règles. La Métropole veut aller plus loin que ce code, mais la loi interdit d'interdire l'affichage.

EDEN a demandé à ce que le RLPI soit vigilant sur les distractions et les désagréments que génèrent ces publicités.

EDEN a regretté que la présentation ait été effectuée par un prestataire et pas par un élu.

4) Rencontre avec étudiants architecture

Nous avons été invités à intervenir auprès d'étudiants en école d'architecture, suite à notre contribution sur le devenir de la place Léopold Carnot : <https://as-eden.org/eden-participe-a-la-concertation-leopold-carnot/>

L'exercice était stimulant car les étudiants étaient invités à réfléchir l'espace sans voiture avec un parking souterrain à réhabiliter et transformer.

VII. La qualité de l'air

EDEN relaie l'indice de la qualité de l'air sur la page principale de son site internet via un widget.

EDEN représentée au C3D², a pu travailler au sein de cette instance métropolitaine sur la future ZFE (Zone à Faible Émission).

EDEN a émis un avis tranché contre la mise en œuvre de la ZFE-m de la Métropole du Grand Nancy lors de la consultation publique qui a eu lieu du 2 septembre au 2 octobre : <https://as-eden.org/eden-soppose-au-projet-zfe-m-de-la-metropole/>

Nous avons pris position contre le projet de ZFE-m (hors dispositions légales obligatoires) du fait des très faibles gains environnementaux et sanitaires attendus comparés à la mise en œuvre complexe, coûteuse et stigmatisant vers une certaine partie de la population plus pauvre et/ou éloignée de l'agglomération nancéienne. Nous avons suggéré fortement à la Métropole de concentrer toute son énergie à promouvoir et à mettre en œuvre concrètement des alternatives crédibles à la voiture, conformément aux orientations du P2M et du PCAET.

VIII. L'énergie

1) Événement étudiant

RAS cette année

2) PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Une consultation en ligne a eu lieu du 8 janvier 2024 9h jusqu'au 8 février 2024 18h sur <https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/processes/concertation-PCAET/f/732/>

EDEN n'a pas pu y participer.

Le 18 avril, le plan d'action du PCAET a été adopté par le conseil métropolitain.

3) Adhésion aux réseaux nationaux

EDEN maintient ses adhésions au réseau « Sortir du nucléaire » et à la CRIIRAD - Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité.

IX. Le réseau d'associations et autres collectifs

1) Plan B Nancy

Nous étions présents aux Apéros du Plan B qui ont précédé cette année les « Plans B'Art » le mardi 23 avril, le 12 octobre et le 14 décembre, réunions inter-associations pour s'organiser et connaître l'actualité des autres structures.

² Conseil de développement durable

Nous n'avons pas pu participer au Camp climat 2024 mais nous avons participé à l'Assemblée Générale.

2) FLORE 54

Nous n'avons pas siégé au CA de FLORE 54 en 2024. Nous avons été présents à l'AGO de FLORE 54 le 3 février 2024.

3) Lorraine Nature Environnement

Nous avons participé à l'AG le samedi 6 avril matin à Metz.

LNE (Lorraine Nature Environnement) a de gros problèmes financiers du fait de la défection des financeurs tout au long de l'année 2024. Licenciement de 2 personnes sur l'équipe de 6 dont le directeur et une juriste. Les conventions passées (avec les collectivités pour des activités partagées) ne sont pas opposables du point de vue juridique.

Le pôle juriste reste conservé tout comme le pôle "sentinelle de la nature".

Toutes les antennes régionales de France Nature Environnement subissent des difficultés similaires.

Malgré ces réductions d'effectifs, LNE reste sur un équilibre très précaire et en attente d'un versement de Nestlé suite à un procès gagné au tribunal par l'association.

4) Atelier Dynamo

Nous avons participé à l'AG le samedi 20 avril dans ses locaux

X. Communication

Pour communiquer vers l'extérieur, à nos adhérents et sympathisants, nous utilisons plusieurs canaux.

1) Pour nos stands extérieurs

EDEN utilise deux kakémonos pour être mieux identifiée sur nos stands, un « EDEN », un autre « EDPM » pour faire la promotion de ce mode de mobilité avec les Wheelers.

Nous avons mis à jour notre plaquette de présentation et l'avons réimprimée avec un QR code permettant d'adhérer à l'association directement en ligne.

2) Lettres d'information

Nous utilisons la solution gratuite « Newsletter » disponible sur Wordpress. Cette solution donne une correcte satisfaction après correction des désagréments de la fin d'année 2023.

3) Communication Interne avec un Nuage

Nous utilisons notre Nuage « Nextcloud » pour stocker nos données, nos fichiers, nos agendas. Il nous permet de travailler de manière collaborative et plus efficace. Il n'est plus mis à jour en raison du serveur que nous utilisons qui n'est plus adapté. La décision a été prise en 2023 de louer un nouveau serveur plus adapté à nos besoins, mais avec un coût supplémentaire pour l'association, de l'ordre de 150€/an.

Nous avons inauguré en 2024 l'espace de discussion collaboratif « Talk » intégré au Nuage qui nous permet de lancer des discussions à la manière d'un chat. Cette solution auto hébergée supplée avantageusement toute autre solution privative du type « What's app », « Telegram » mais bon nombre de membres ne l'ont pas encore adopté du fait de la barrière numérique. Une application « Talk » est disponible sur l'ensemble des « ordiphones », selon l'expression consacrée, ce qui est un avantage pour les possesseurs de ces appareils.

4) Site internet et réseaux sociaux

a. Site internet

<https://as-eden.org>.

Sur la période 1^{er} janvier - 31 décembre 2024, nous avons rédigé 9 articles contre 19 articles sur la même période en 2023.



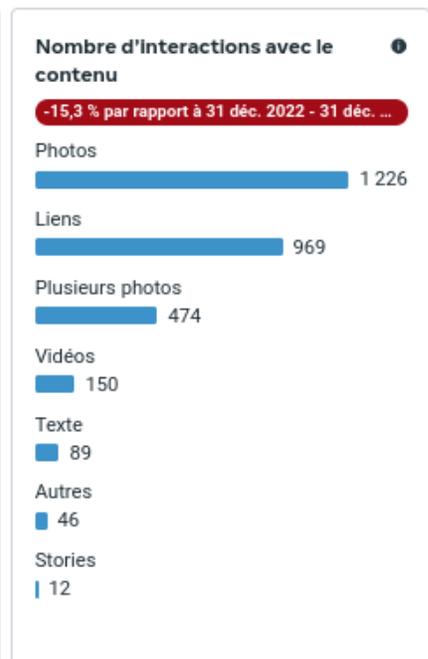
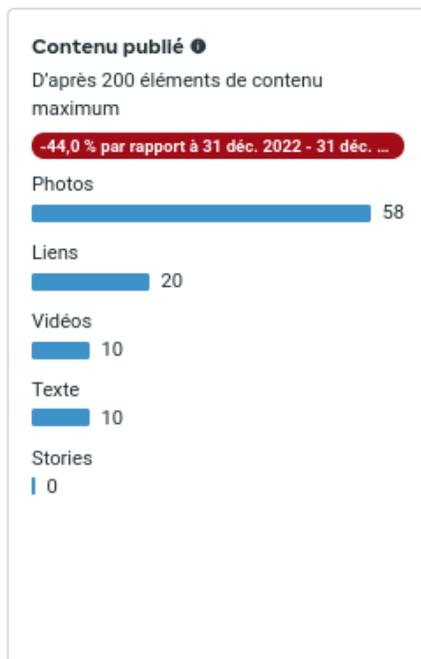
Le pic en mars est lié à la publication de l'analyse critique d'Urbanloop et celui de septembre à la prise de position négative sur la ZFE-m.

b. Facebook

La page Facebook est <https://www.facebook.com/EDEN.asso54>

Formats de contenu populaires

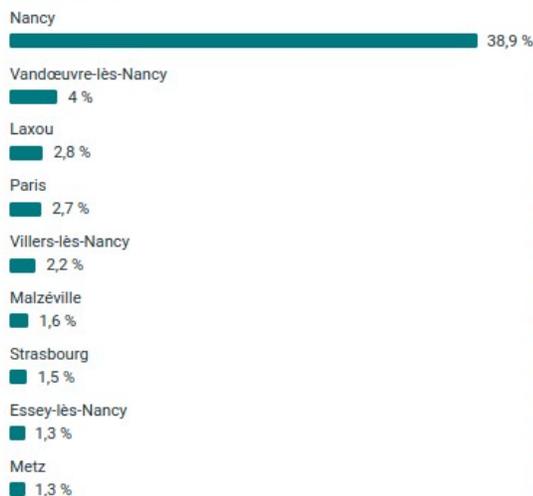
Exporter



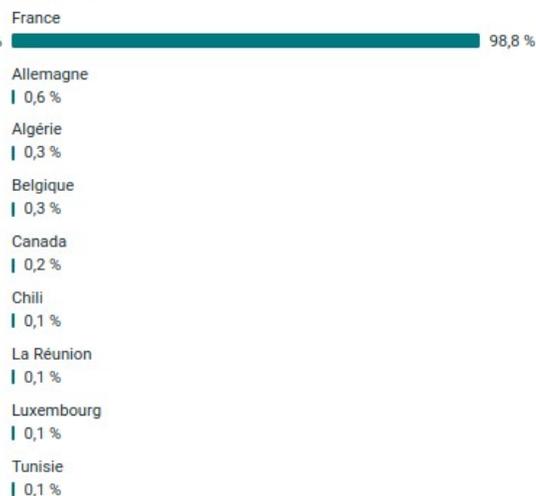
10 24 20 34 30 44 40 54 50 64 60 74 70 84 80 94 90 104 100

Hommes 52 % Femmes 48 %

Principales villes

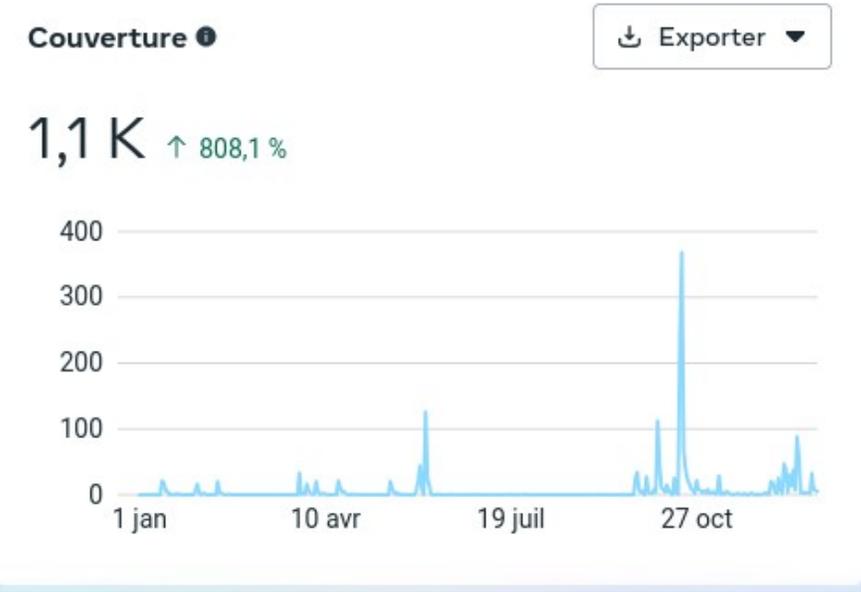
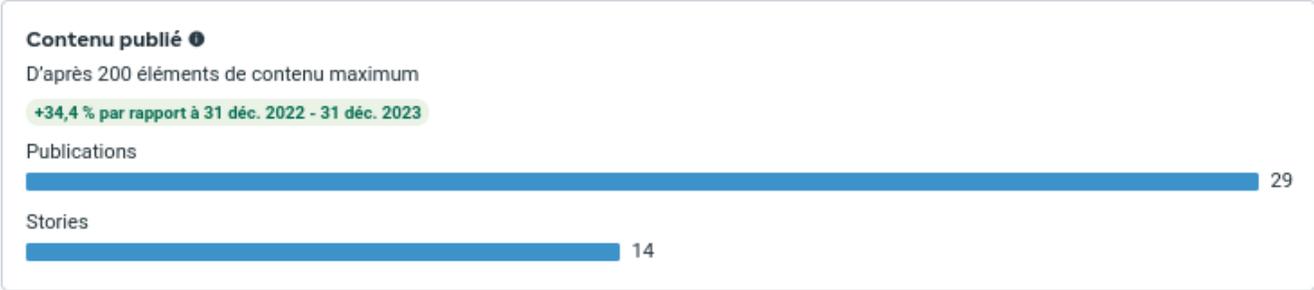


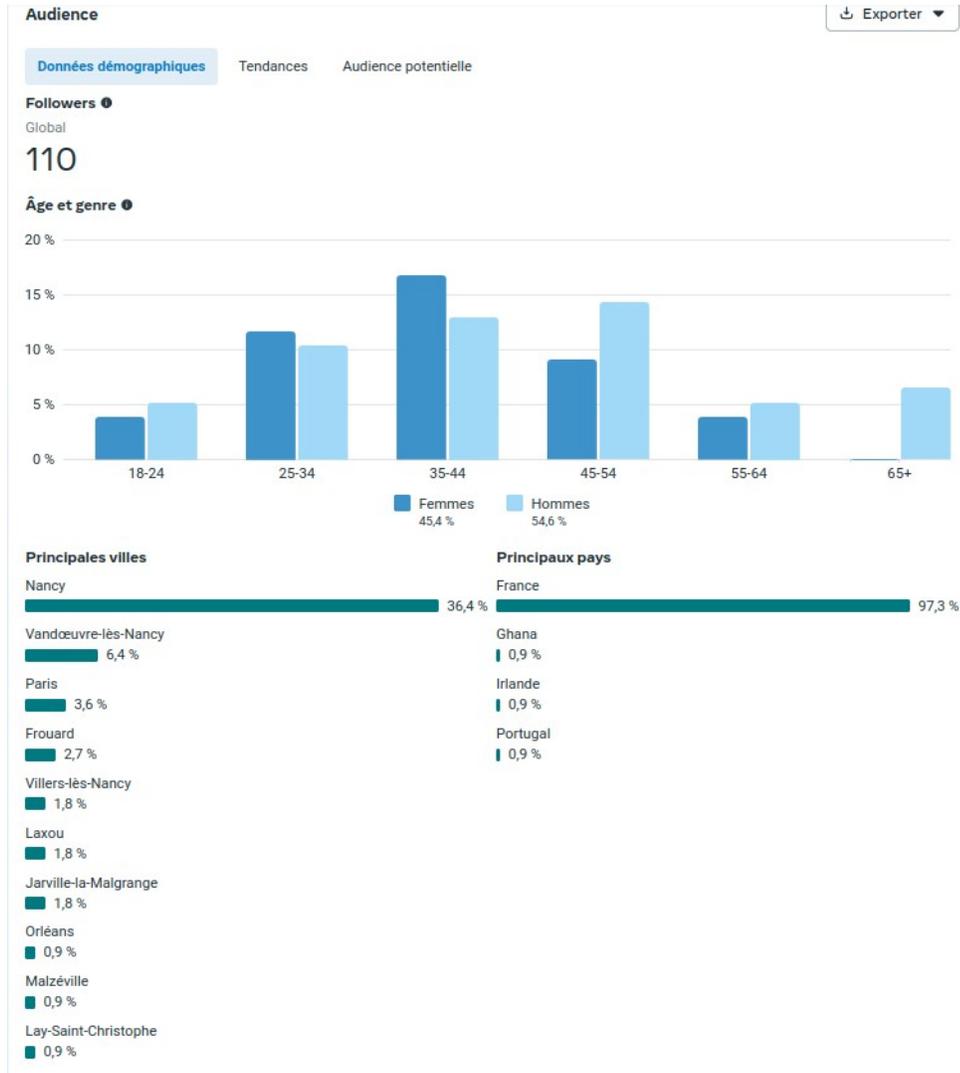
Principaux pays



c. Instagram

EDEN s'est dotée en juin 2023 d'une page Instagram : https://www.instagram.com/eden_asso54/





EDEN



*Entente pour la Défense de l'Environnement Nancien
Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement
MJC Lillebonne 14 rue du Cheval Blanc 54000 NANCY*

ASSEMBLEE GENERALE du Samedi 29 MARS 2025 Compte rendu financier 2024, Projet de budget 2025

Compte de résultat 2024

Les dépenses se montent à **2106,62 €**

Elles comprennent :

- Les frais de gestion et de communication de 707,37€ soit 33 % des charges : l'impression de Flyers d'adhésion (180 €) les frais d'assurance (117,05 €), frais de siège MJC (100 €), le site internet (184,95 €), frais financier, frais de réception, frais postaux...
- Les cotisations à des fédérations soit 26 % des charges (540 €)
- Le financement d'actions de 859,25 € soit 41 % des charges : Achat de lampes pour l'action « cycliste brillez » (540 €), location de vélo sono pour cycloparade de Noël (20€), Participation de 2 membres EDEN au Congrès de la FUB (299,25€)

Les recettes se montent à **3225,49 €** :

- 1496 € de cotisations d'adhérents
- 747 € de dons d'adhérents
- 300 € de subvention de la sécurité routière (action « cyclistes brillez" avec achat lampes velo)
- 299,25 € de participation de la FUB aux déplacements de 2 membres d'EDEN pour le congrès FUB annuel
- 350 € de prestation (Cycloparade NJP) et 33,24 € d'intérêt sur le livret d'épargne

L'exercice 2024 se solde ainsi par un **bénéfice de 1118,87 €**. Il est imputé au report à nouveau de 11 137,95 € à fin 2023.

Bilan 2024

Le nouveau report à nouveau fin 2024 s'élève ainsi à **12 256,82 €**

Il se traduit à l'actif par un montant de 6681,65 € sur un livret d'épargne associatif et des disponibilités de 5568,42 € (5515,27 € sur le compte courant et 53,15 € en espèces). L'association dispose de réserves pour mettre en œuvre des projets sur l'année 2025.

Projet de budget 2025:

Le budget prévisionnel pour l'année 2025 s'élève à **5150 €**.

Les dépenses se répartissent :

- Sur les postes habituels : Assurances, cotisations à des fédérations, documentation, location de locaux, fournitures administratives, frais bancaires, flyers.
- Pour le site internet et le nuage : l'hébergement, la sécurisation, la maintenance, les sauvegardes régulières pour 300 €.
- Pour l'achat de Roll-Ups sur la thématique « Déchets » pour 300 €.
- Pour des actions de terrain « vélo » : "Cyclistes Brillez" : achat de petits équipements Lampes / brassards (850 €) et documentation Vélo (100€). « Vélorutions » « Cycloparades » : Locations matériel (200 €).
- Pour la formation de bénévoles (300 €).
- Sur des actions exceptionnelles Soutien LNE (1000 €) Projection film (300€) Prestation communication Vidéo Youtube (500€)

Les recettes prévues portent sur les cotisations (1540 €), les dons des adhérents (800 €), une subvention de la sécurité routière (300 €), ainsi que sur des prestations « vélos » et conférence (980 €).

Un déficit de 1500 € est prévu ; il sera pris sur les fonds propres de l'association.

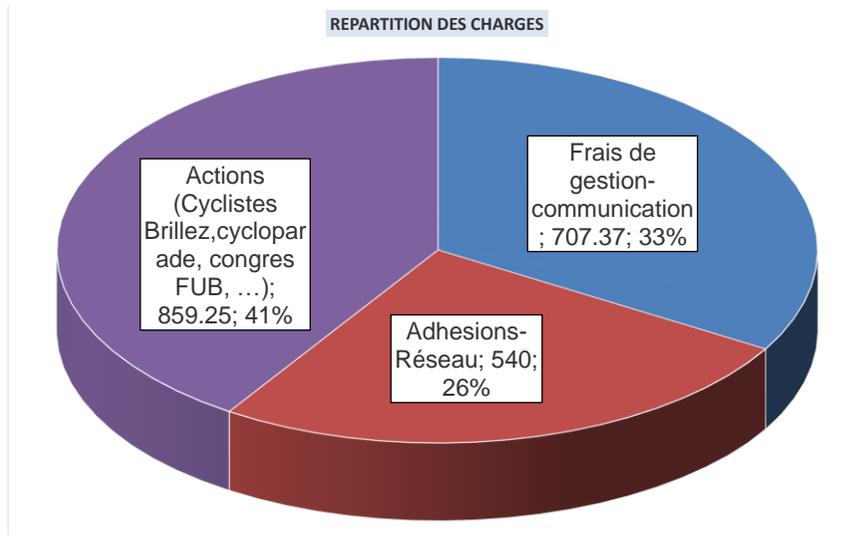
Budget EDEN Réalisé 2024 Prévisionnel 2025_AG 29 MARS 2025

Charges EDEN	Prévu 2025	Prévu 2024	Réalisé 2024	Prevu 2023	Réalisé 2023	Prévu 2022	Réalisé 2022	Produits	Prévu 2025	Prévu 2024	Réalisé 2024	Prevu 2023	Réalisé 2023	Prévu 2022	Réalisé 2022
60 - Achats								70 - Ventes de produits finis, prestations de	980,00	550,00	350,00	300,00	564,30	960,00	1670,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement	890,00	659,25	540,00												
Fournitures administratives	230,00	200,00	205,08	20,00	29,69	170,00	4,95	74 - Subventions d'exploitation							
Autres fournitures (,gilets cyclistes,roll ups ...)	300,00	300,00		400,00	720,48	310,00		ADEME Lorraine							
61 - Services extérieurs															
Sous traitance générale/ prestations: site internet	300,00	400,00	184,95	1100,00	79,06	100,00	71,86	Région(s)							
Locations mobilières et immobilières	300,00	300,00	120,00	300,00	250,00	1181,00	220,00	Securité routière	300,00	659,25	300,00				
Entretien et réparations								Département(s)							
Assurances	130,00	120,00	117,05	120,00	116,10	250,00	109,70	Conseil départemental 54							
Documentation	100,00	100,00		100,00	98,20	50,00	194,40	Commune(s)							
Congrès/formation bénévoles	300,00		299,25	100,00		1160,00	110,00	Communauté Urbaine Grand Nancy							
62 - Autres services extérieurs															
Rémunération intermédiaires et honoraires	500,00	630,00						Flore 54 (prévention déchets)							
Publicité, publications								FUB (participation déplacement congres)			299,25				
Déplacements, missions et réceptions	100,00	100,00	5,69	80,00	99,82	736,00	16,20	Alternatiba (velorution)							
Frais postaux et de télécommunication	84,00	70,00	59,60	50,00	64,88	70,00	41,04								
Services bancaires															
Adhésions / cotisations	580,00	500,00	540,00	500,00	469,00	450,00	471,00								
63 - Impôts et taxes															
Impôts et taxes sur rémunérations															
Autres impôts et taxes															
64 - Charges de personnel															
Rémunérations du personnel								75 - Autres produits de gestion courante							
Charges sociales								Cotisations	1540,00	1426,00	1496,00	1450,00	1441,00	1800,00	1259,00
Autres charges de personnel								Autres : dons adherents, dons spécifiques velorution, abandon de créances...	800,00	750,00	747,00	238,00	738,00	1893,00	225,00
65 - Autres charges de gestion courante															
66 - Frais financiers	36,00	36,00	35,00	24,00	36,00	58,00	24,00	76 - Produits financiers	30,00	30,00	33,24	16,00	33,07	2,00	15,66
67 - Charges exceptionnelles / Soirée Film /soutien L	1300,00			550,00	326,90	120,00	120,00	77 - Produits exceptionnels							
68 - Dotation aux amortissements, prov. et engt								Sur opérations de gestion							
								Sur exercices antérieurs							
								78 - Reprise sur amortissements et provisions							
								79 - Reprise sur report à nouveau							
Total des Charges	5150,00	3415,25	2106,62	3344,00	2290,13	4655,00	1383,15	Total des produits	3650,00	3415,25	3225,49	2004,00	2776,37	4655,00	3169,66
86 - Emploi des contributions volontaires en nature								87 - Contributions volontaires en nature							
Secours en nature								Bénévolat	16000,00	15000,00	#####	15000,00	15000,00	15000,00	15000,00
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	Prestations en nature	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00	1300,00
Personnels bénévoles	#####	#####	15000,00	15000,00	15000,00	15000,00	15000,00	Dons en nature							
Solde créditeur / Bénéfice			1118,87		486,24		1786,51	Solde débiteur / Perte	1500,00			1340,00			
Total des charges	#####	#####	19525,49	19644,00	19076,37	20955,00	19469,66	Total des produits	22450,00	19715,25	#####	19644,00	19076,37	20955,00	19469,66

Bilan actif		2024,00	2023,00	2022,00	Bilan passif		2024,00	2023,00	2022,00
Immobilisation financière (Autopi)					Fonds associatif				
Créances		750,00	482,00	55,00	Report à nouveau		#####	10651,71	8865,20
Valeurs mobilières de placement / livret association		6681,65	6648,41	6615,34	Résultat de l'exercice		1118,87	486,24	1786,51
Disponibilités							#####	11137,95	10651,71
compte courant		5515,27	4051,18	3972,44	Dette fournisseur (2 cheques non encaissés)		743,25	165,16	130,00
espèces		53,15	121,52	138,93			#####	11303,11	10781,71
Total		13000,07	11303,11	10781,71					

BILAN ANNEE 2024

Frais de gestion-communication	707,37	33%
Adhésions-Réseau documentation	540,00	26%
Actions (Cyclistes Brillez,cycloparade, congrès FUB, ...)	859,25	41%
Total	#####	



Présentation compte de résultat 2024 Eden :

Dépenses :2106,62 €

nombre d'adhérents :104 personnes en 2024 en augmentation par rapport à 2023

Les frais de gestion (assurance RC, frais de siège MJC, hébergement du site internet, affranchissement, frais réception, frais bancaire..) s'élèvent à 527,37 €

Les frais de communication : impression flyers pour adhésion EDEN s'élèvent à 180 €

Les adhésions à d'autres associations ou fédérations s'élèvent à 540 €

Le financement des actions menées en 2024 sont :

Lampes pour animations "cyclistes brillez " (540€). Location velo sono : "cycloparade de Noel (20€), Participation Membres au congrès de la FUB (299,25€), montant total de 859,25 €

Solde positif de 1118,87 € confortant la bonne gestion de l'association.

Recettes: 3225,49 €

Cotisations adhérents : 1496 €

Dons Adherents 747 € □

Prestation cycloparade NJP: 350€

Subvention securite routiere 300 € et Participation FUB (299,25 €) pour déplaçts congrès de 2 membres EDEN

Bilan: les fonds propres confortés s'élèvent à 12 256,82€ ; placés sur un livret d'épargne associatif et sur le compte courant.

Ils peuvent être mobilisés pour des actions.

Le budget prévisionnel pour l'année 2025 s'élève à 5150 €.

Les dépenses se répartissent :

Sur les postes habituels : Assurances, cotisations à des fédérations, site internet, documentation, location de locaux, frais de déplacement des bénévoles, fournitures administratives, frais bancaires.

Sur des actions de terrain "Cyclistes Brillez", prestations "remise en selle", actions "gestion des déchets"

Sur des actions exceptionnelles : Soutien LNE (1000 €) Projection Film (300€) Prestation communication Video youtube (500 €)

Les recettes prévues portent essentiellement sur les cotisations, les dons des adhérents, une subvention de la sécurité routière, des prestations "Animation visite technique urbaine" "remise en selle"

Un déficit de 1500 € est prévu ; il sera pris sur les fonds propres de l'association.

Perspectives d'activités pour 2025

Table des matières

Table des matières

Le fonctionnement et le développement de l'association.....	1
Les mobilités.....	2
La prévention et la gestion des déchets.....	2
L'urbanisme et les espaces verts.....	2
La qualité de l'air.....	2
L'énergie.....	2
Le réseau d'associations et autres collectifs.....	3
Moyens de communication.....	3

Le fonctionnement et le développement de l'association

L'association continuera prioritairement ses activités sur le thème de la mobilité et tentera de mobiliser des bénévoles sur les autres problématiques mais en particulier sur les déchets puisque plusieurs personnes pourraient. Les thématiques énergie, urbanisme, pollution de l'air, pollution sonore ne disposant pas de référent ou porteur de projet, EDEN ne sera pas en mesure de traiter ces sujets.

L'association maintiendra sa participation aux instances dans lesquelles elle est représentée (Commission Consultative sur les Services Publics Locaux, Conseil de Développement Durable, Commission de suivi de sites, Comité Local de l'Air, Commission de désignation des Commissaires Enquêteurs) et, en fonction des disponibilités des membres, sera présente lors d'événements annuels (Fêtes des associations).

L'accueil de stagiaire n'est pas exclu si une opportunité se présente (comme cela a été le cas en 2023).

Comme les années passées, EDEN encouragera tous ses adhérents (anciens ou nouveaux) à se former, que ce soit sur le fonctionnement d'une association, sur des compétences techniques liées aux thèmes de l'association, ou des compétences transversales.

Les mobilités

Cette année sera consacrée à la promotion du baromètre vélo organisé par la FUB, ainsi que la préparation d'un plaidoyer en vue des élections municipales.

EDEN poursuivra :

- son plaidoyer pour les mobilités actives et les solutions de mobilités écologiques,
- sa participation aux comités des partenaires de la Métropole du Grand Nancy,
- le suivi de la mise en œuvre du Plan Métropolitain des Mobilités,
- l'organisation d'un ou plusieurs événements mobilisateurs et rassembleurs tels qu'une vélorution ou des balades découvertes, par exemple sur mode non revendicatif de Noël ou à thème touristique sur l'histoire de Nancy
- sa participation à des événements sous réserve de disponibilité, la Fête du vélo est néanmoins considérée comme incontournable,
- son action de sensibilisation, notamment sur la visibilité des cyclistes et des usagers des EDPM, en partenariat avec la Sécurité Routière (sous réserve d'obtention de leur soutien),
- son action juridique pour demander le respect de la loi en matière d'aménagement cyclables et pour les autres publics (notamment piétons et personnes à mobilité réduite).

La prévention et la gestion des déchets

EDEN participera, sur invitation, à la commission annuelle de suivi des sites Val'Ergie et Onyx Est.

EDEN s'investira sur le sujet du compostage en 2025, en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen-Grand Est.

L'urbanisme et les espaces verts

EDEN prévoit de s'exprimer lors de la concertation du nouveau PLUi-HD.

La qualité de l'air

Aucune action ou prise de position n'est prévue en 2025.

L'énergie

Faute de bénévoles sur le sujet de l'énergie, EDEN ne prévoit aucune action sur ce thème.

Le réseau d'associations et autres collectifs

EDEN renouvellera son adhésion aux fédérations (FLORE 54, Lorraine Nature Environnement) et associations (Plan B, Réseau Sortir du Nucléaire, ...).

Moyens de communication

EDEN continuera de communiquer via son site internet, sa page Facebook et sa page Instagram mais n'envisage pas de développer d'autres canaux numériques. EDEN compte sur le bouche-à-oreille et ses actions ponctuelles pour maintenir, voire renforcer, le nombre de ses adhérents et bénévoles.

EDEN s'efforcera de répondre aux sollicitations de journalistes que ce soit pour de la presse papier (ex : Est Républicain) ou pour la radio (ex: Radio Caraïbes Nancy) et enverra des communiqués de presse si nécessaire.